

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du JEUDI 07 FEVRIER 2019**

**Présents** : BARTHES Hubert - COUTOU Roland - HENRY Matthieu - MONDON Yves - BAUWENS Boris - BESSIERES Bruno - GLEIZES Jean-Louis - GOURDOUZE Monique - HERNANDEZ Véronique - HUGUES Evelyne - LUGAGNE Martine.

**Absents excusés** : BARTHES André - AFFRE Didier - CAUQUIL Alain - MUSARD Roseline.

**I – TRANSFERT DES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MINERVOIS AU CAROUX :**

Monsieur le Maire présente la nécessité de se prononcer sur le transfert de la compétence eau et assainissement à la communauté de communes Minervois au Caroux comme prévu dans la loi NOTRe. Il rappelle l'attachement de la commune à une gestion en régie communale, l'intérêt financier des habitants à rester dans ce système. Le conseil communautaire s'est prononcé défavorablement à ce projet. Le choix arrêté ce jour sera remis en cause en janvier 2026. Le conseil municipal refuse à l'unanimité le transfert des compétences eau et assainissement à la communauté de communes du Minervois au Caroux. Madame MUSARD Roseline a donné procuration à Monsieur le Maire pour cette délibération.

**II – COMMISSOIN DE SECURITE CAMPING :**

La commission de sécurité a visité le camping le 15 janvier à la suite de l'avis négatif de 2018. Il ressort de cette visite qu'il est nécessaire de remettre en bon état les RIA, le poteau incendie et de faire procéder à une vérification électrique de tous les mobil-home, chalets du camping (y compris les mobil-home privés) et de procéder à des débroussailllements (réalisés par l'équipe technique). Des devis ont été demandés pour réaliser ces travaux.

**III – D.O.B. :**

- Prévoir la réfection en béton de la montée des Mèdes, du chemin des Rouquettes (derrière la Léoune).
- Travaux sur les bâtiments : pose de l'ascenseur école / mairie (montant d'environ 190 800 €). Nous sommes en attente de l'attribution du marché.
- Aménagement local comité des fêtes.
- Appartement du presbytère : mettre en place une VMC pour éviter la moisissure.
- Changer les volets de la boulangerie et de l'appartement.
- Rénovation de la clôture du stade avec un remboursement de (39 000 € sur 50 000 € par les assurances).
- Remise en état du compostage collectif du Bézalou.
- Changement de la pompe arrosage du stade.
- Chemin de l'Arcas.
- Lancer l'étude assainissement d'Ichis (prévision achat du terrain).
- Eclairage public, passer à un éclairage LED.
- Budget de l'eau : installation de la chloration des bassins (Campanelles, Côtes, Ichis), mise à jour du schéma directeur d'adduction d'eau potable.

**IV – CARTE COMMUNALE :**

Une lettre d'information préalable à la réunion publique de présentation sera envoyée aux administrés.

**DEPARTEMENT DE L'HERAULT  
MAIRIE DE PREMIAN**

**V – CONTRAT DE PRET A USAGE (COMMODAT AVEC Mr ANTOINE A LA CAUNE :**

Monsieur ANTOINE, propriétaire à la Caune, a reçu notre accord pour entretenir et utiliser un terrain situé en contrebas du parking de la Caune. Il s'agit d'officialiser cette utilisation par un commodat. Le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

**VI – ICHIS, PROPOSITION SOLER :**

Monsieur le Maire présente la proposition de Monsieur SOLER, propriétaire à Ichis. Le conseil municipal refuse la proposition d'échange et signera une autorisation d'utilisation de l'espace public pour la partie de l'escalier qui déborde sur la venelle.

La séance est levée à 20 heures 30.

**Le MAIRE**

